



## Stratégie Métropolitaine de Développement Economique

### Avis du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest



*Nuage de mots issus des ateliers participatifs organisés lors de l'assemblée plénière du 10/12 /2015*



Présentation de la démarche d'élaboration de la SMDE par Michel Gourtay, Vice-Président de Brest métropole en charge de l'économie



## Préambule

### **Brest est Métropole depuis le 1er Janvier 2015.**

A ce titre, elle a élaboré une **Stratégie Métropolitaine de Développement Economique (SMDE)** qui doit s'inscrire dans la **Stratégie Régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)**.

Pour bâtir cette stratégie, Brest Métropole a souhaité associer le maximum d'acteurs publics et privés en partenariat afin "*d'établir un diagnostic, d'identifier les enjeux et objectifs collectifs qui nous rassemblent*".

Informé en Juin 2015 du processus d'élaboration de la stratégie métropolitaine de développement économique, le Conseil de développement a participé aux travaux depuis septembre 2015 sous diverses formes :

- Par l'intermédiaire de son bureau et de ses commissions économie et veille/prospective qui travaillent en commun sur ce sujet depuis octobre 2015 et ont fourni une approche prospective : " Vision du Pays de Brest en 2035". (voir annexe1)
- Par des rencontres régulières tout au long du processus du bureau et des commissions économie/ prospective avec le chef de projet de la SMDE de la mission Stratégie et prospective de Brest Métropole.
- Par ses 3 représentants (Président + animateurs des commissions économie-veille/prospective) au Comité d'Orientation Stratégique (COST) qui regroupe les acteurs économiques et sociaux du territoire, des représentants de l'Etat, de la Région, du département, du Pays, de Brest Métropole.....
- En prenant part aux groupes participatifs associant acteurs privés et publics sous forme de "World cafés" qui ont réunis plus de 200 personnes.
- En organisant le 10 décembre 2015 une séance plénière sous forme d'ateliers sur les problématiques qui ressortaient du diagnostic.

Cette stratégie métropolitaine de développement économique concerne aujourd'hui la zone d'emploi de Brest (zone INSEE) soit environ 486 000 habitants et 123 communes.

Cette zone est donc un peu plus étendue que celle du Pays de Brest (*environ 400 000 hab. et 89 communes*) et beaucoup plus importante que le territoire la Métropole (*220 000 hab. et 8 communes*).

C'est pourquoi, dans les diverses phases de construction de cette stratégie, le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest a affirmé la nécessité de prendre en compte l'ensemble du territoire du Pôle Métropolitain du Pays de Brest constitué des sept intercommunalités : Brest métropole et les six communautés de communes du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, du Pays de Lesneven et de la côte des légendes, du Pays de Landerneau-Daoulas, de l'Aulne maritime et de la Presqu'île de Crozon.



Cela nécessite une méthode de travail qui permette une information et une participation des différents territoires concernés par cette stratégie métropolitaine.

**Pour le Conseil de développement cette approche doit être confortée et développée dans les prochaines années pour aller vers la mise en œuvre d'un schéma de développement économique territorial à l'échelle du Pays de Brest.**

De même les ententes avec l'ensemble des territoires de l'Ouest breton sont indispensables pour créer une véritable dynamique métropolitaine qui profite à tous.

En effet, le Pôle métropolitain brestois est totalement consubstantiel de la métropole et de la Bretagne occidentale qui fait face au risque de décrochage Est-Ouest qui menace l'unité régionale.

L'avis que nous donnons aujourd'hui, est le fruit d'échanges au sein du Conseil de développement et dans les différentes réunions auxquelles nous avons participé.

Il aborde la question du développement économique dans une problématique sociétale plus large qui invite à y inscrire le développement social et culturel ainsi que l'environnement, qui méritent également l'élaboration d'une stratégie métropolitaine avec les acteurs concernés.

Il s'agit bien de mettre l'humain au cœur de la politique d'un développement économique métropolitain qui ne doit laisser personne au bord de la route et qui concerne l'ensemble des habitants du Pays de Brest et même de l'Ouest Breton.

Cette dimension humaine a été évoquée à plusieurs reprises au sein du Comité d'Orientation Stratégique (COST) comme un atout de nos territoires.

Elle apparaît également dans le projet de stratégie métropolitaine : "**Une telle ambition doit placer la dimension humaine au cœur du dispositif : nous ferons des liens et du partenariat le moteur de la croissance économique et du rayonnement international. N'oublions pas que l'enjeu reste l'emploi : c'est pourquoi cette stratégie métropolitaine de développement économique, dans ses objectifs et moyens, est mobilisée vers le développement des entreprises, la création d'emplois, la réduction du taux de chômage et le bien-être des salariés**".

Les ateliers de notre assemblée plénière de décembre 2015 ont quant à eux placé en priorité parmi les 8 problématiques clés de la stratégie métropolitaine : l'emploi de qualité, l'anticipation des mutations et l'accompagnement des métamorphoses économiques.



Cette préoccupation est également affirmée dès la première phrase de l'introduction du document : **"Le développement économique vise un objectif collectif majeur : l'emploi."**

Ainsi posé, cet objectif soulève des interrogations. Il faut donc l'expliquer : notre faiblesse en matière de création d'emplois impacte la démographie dans son ensemble, cette situation est la conséquence d'un développement économique insuffisant et c'est le nœud gordien auquel il faut s'attaquer.

Le Conseil de développement partage donc le fait que l'accent soit mis sur l'emploi, l'emploi pour tous, comme une des finalités prioritaire dans le contexte de crise que nous connaissons.

Il souligne toutefois que sur le moyen et long terme, le développement économique doit s'inscrire dans un ensemble plus large de finalités, incluant la préservation des ressources de la planète, la mutation écologique et énergétique, les préoccupations d'équité sociale et territoriale, les dimensions humanistes du développement ....

Ces préoccupations qui sont par ailleurs présentes dans certaines parties du document mériteraient toutefois d'être davantage développées et approfondies dans une réflexion transversale et dans l'élaboration du Projet Métropolitain.



Préparation des ateliers par le Président du Conseil, Guy Jourden, et les animateurs des commissions économie et veille et prospective (Yvanne Bouvet, Yves Bourhis, Patrick Jagaille, André Lagathu)



## **Avis du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest**

Par lettre du 25 mars 2016, le Président de Brest Métropole a sollicité l'avis du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest sur le projet de Stratégie Métropolitaine de Développement Economique (SMDE) qui doit être adopté lors du Conseil de Métropole du 24 juin 2016.

Pour mener à bien cet exercice, le Conseil de développement a pu s'appuyer sur les contributions individuelles de ses membres et sur les nombreuses séances de travail de son bureau et des commissions économie, veille prospective et de son assemblée plénière du 10 décembre 2015. Le conseil remercie particulièrement les services de la métropole (Mission stratégie et prospective) pour la qualité des échanges qui ont eu lieu lors de ces réunions. Le diagnostic général sur la situation et l'évolution de Brest Métropole et de la zone d'emploi de Brest (486 000 habitants, 185 000 emplois répartis dans 27 000 établissements), très élaboré et sans complaisance a permis d'exposer clairement les atouts, les difficultés et les retards par rapport à d'autres territoires métropolitains notamment en terme d'accessibilité et d'attractivité.

Les échanges au sein du COST, les world cafés, les différents groupes de travail ont permis aux acteurs publics et privés de mieux se connaître, de s'accorder sur les grandes fonctions métropolitaines et leurs rôles d'entraînement et de développement à différentes échelles notamment pour les territoires de l'ouest breton.

Les dimensions "fédérative" et "coopérative" ont également été pointées comme des vecteurs importants pour l'avenir et le rayonnement de Brest Métropole.

### **Les 5 grands défis métropolitains de la Stratégie métropolitaine de développement économique**

Ils révèlent la vision partagée par les parties prenantes pour aider à bâtir l'avenir économique et social du territoire métropolitain en plaçant la dimension humaine et l'emploi au centre des préoccupations.

- **Attirer, Promouvoir, Accueillir**
- **Encourager l'initiative, l'innovation et le développement des compétences**
- **Conquérir les marchés nationaux et internationaux**
- **Réussir les transitions**
- **Faire grandir nos pôles d'excellence et les dimensions économiques métropolitaines**



Le Conseil de développement souhaite que les méthodes de travail et d'échanges qui ont facilité l'élaboration de cette stratégie métropolitaine soient régulièrement utilisées pour la faire vivre et l'actualiser si nécessaire au travers de la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance économique.

Les grands enjeux relevés dans la stratégie permettent de s'orienter vers la société de la connaissance, de réduire les disparités territoriales et une plus grande ouverture à l'international.

Sur ce dernier point la SMDE ne se contente pas d'affirmer la nécessité de mieux valoriser notre atout aujourd'hui stratégique de territoire maritime ouvert sur le monde mais formule de nombreuses pistes d'intervention pour renforcer l'économie bleue, les sciences marines, les formations et le numérique.

Le Conseil de développement note avec satisfaction que l'importance de la dimension culturelle dans le développement métropolitain et l'attractivité du territoire est évoquée dans la stratégie mais peine à trouver sa place dans les objectifs faute d'une évaluation économique de ce secteur souvent sous-estimé.

La promotion du bien-être et du mieux vivre ensemble portée principalement par des associations et syndicats mériterait également une prise en compte comme facteur de lien social mais aussi dans leur dimension économique diffuse sur le territoire.

Les 5 défis ou enjeux sont déclinés en 148 objectifs qui de prime abord peuvent laisser penser que le souci d'exhaustivité l'a emporté sur une sélection plus ciblée. Néanmoins, les priorités apparaissent clairement, notamment en ce qui concerne l'attractivité et l'entrepreneuriat.

### Les objectifs et projets prioritaires

Le conseil partage la nécessité de « **renforcer l'attractivité et la visibilité de Brest en France et dans le monde** » et les projets prioritaires choisis notamment la construction d'une stratégie de « *marketing territorial* » avec une participation de tous les acteurs concernés et à la dimension du Pays de Brest.

Il souscrit aux différentes actions préconisées par la stratégie qui visent à créer un climat propice à la créativité, à l'innovation, à l'émergence de projets collaboratifs, à la création de lieux favorisant le contact et le décloisonnement des réseaux.

Le Conseil considère également que « **l'amélioration de l'accessibilité par les infrastructures dont le numérique** » est vitale pour le développement et l'attractivité du Pôle Métropolitain du Pays de Brest.

Les projets prioritaires retenus dans la SMDE comme la concrétisation des investissements ferroviaires (*Brest-Rennes-Paris et Brest-Quimper-Lorient-Nantes*), la mise en œuvre du projet de développement du Port de Brest ou



l'accessibilité technique et économique au très haut débit pour les entreprises sur l'ensemble du territoire Métropolitain... répondent bien à cet enjeu.

Toutefois, au-delà de la question des infrastructures, le Conseil de Développement considère que le coût de l'accès aux services pour les entreprises est une question primordiale ; par exemple, la question du tarif exorbitant des liaisons aériennes avec Paris reste posée.

Elle mériterait une prise en compte dans la Stratégie Régionale de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) dans un souci d'équilibre territorial.

**La réussite des transitions et l'ambition : « un territoire intelligent » qui met la dimension humaine au cœur de son développement** constitue également pour le Conseil un axe de développement important.

En effet la réussite des transitions écologiques, numériques, sociétales sera déterminante pour l'avenir des territoires. Elle implique une plus grande participation de tous les acteurs sociaux-économiques et des citoyens dans les choix de développement de la Métropole et du Pays de Brest.

Elle doit avoir pour objectif un développement humain solidaire et durable qui prend en compte l'économie, le social, la culture, l'éducation, la formation, l'environnement....

Les priorités retenues sont nombreuses et reflètent bien l'étendue de cet enjeu qui impacte tous les domaines de la vie dans un territoire métropolitain.

Sur la transition numérique, le Conseil souhaite que la stratégie numérique de la métropole en cours d'élaboration soit intégrée dans la SMDE et qu'un travail similaire soit effectué au niveau du Pays de Brest.

Le Conseil souligne l'importance du soutien à l'évolution de l'économie résidentielle et à l'économie sociale et solidaire qui représentent aujourd'hui une part très importante de l'économie et des emplois du Pays de Brest.

La qualité et les apports des services publics au fonctionnement de l'économie du territoire métropolitain nécessiteraient également une analyse.

**« Une métropole intelligente et compétente, qui connecte le savoir à l'économie et amplifie ses domaines d'excellence créateurs de richesses et de rayonnement »**

**« L'excellence maritime, la filière agricole et agro-alimentaire, les activités numériques, la banque-assurance, la défense industrie, le pôle d'enseignement supérieur et de recherche, le secteur santé, l'économie touristique.... »** figurent dans la SMDE comme les principaux domaines à conforter et à développer dans les prochaines années.

Cette diversité d'activités existantes ou en développement démontre la richesse et le potentiel du territoire métropolitain mais également la nécessité de décloisonner et de croiser les connaissances et les innovations.



Les priorités choisies pour conforter le pôle d'enseignement et de recherche comportent la création d'une Conférence Territoriale réunissant les principaux acteurs de ces domaines et dont l'un des objectifs serait l'établissement d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur.

Cela permettrait d'améliorer les relations entre les différents intervenants de la formation et de la recherche mais également avec le monde économique dans toutes ses dimensions.

Enfin, une appropriation collective des atouts liés à la mer, aux infrastructures portuaires, au potentiel de la recherche et de l'innovation, devraient permettre une « croissance bleue » dans tous les secteurs existants ou en émergence notamment dans le domaine des énergies marines et des biotechnologies marines. Cela est également possible dans l'agriculture et les filières alimentaires ainsi que dans l'économie touristique et culturelle.

Les priorités retenues comme le lancement opérationnel du Campus mondial de la mer, Brest Tech +, le développement de l'activité de Brest Terres Océanes devraient favoriser ces dynamiques territoriales.

### **La gouvernance proposée**

La stratégie métropolitaine de développement économique propose **une nouvelle gouvernance du développement économique** avec pour objectif « **Une mise en synergie des compétences au service de la même ambition : faire réussir la Métropole et la Bretagne** »

Brest Métropole responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la SMDE prévoit de renforcer sa collaboration avec la Région et ses partenariats avec le secteur public, l'Etat, l'Europe, le Département, les chambres consulaires, le Pôle Métropolitain du Pays de Brest, **le Conseil de Développement**, l'Université, les grandes écoles et les Centres de R&D...mais également avec les entreprises, les organisations professionnelles, les syndicats de salariés et les associations.

Pour cela elle propose de faire évoluer le Comité d'Orientation Stratégique en Conseil de Gouvernance de la stratégie en adaptant si besoin sa composition. Le Conseil de développement partage cette orientation et participera à ce Conseil de Gouvernance avec l'objectif de faire vivre cette stratégie par un travail collectif sur les objectifs retenus. Le Conseil de développement considère que la gouvernance envisagée est l'avancée majeure de cet exercice qui pourrait constituer une véritable révolution du management métropolitain.

La gouvernance prévoit également que « ***l'avis et les contributions du Conseil de développement seront sollicités sur l'évolution et la mise en œuvre de la stratégie, au minimum une fois par an. Le Conseil de***



***développement pourra être aussi une force de propositions au Conseil de Gouvernance par auto-saisine »***

Le Conseil de développement qui fonctionne sur la base du bénévolat s'appuiera sur la diversité et l'expertise de ses membres pour apporter dans la mesure de ses moyens des contributions visant à faire de la SMDE un levier pour le développement économique et d'emplois de qualité.



Restitution du travail du Conseil en ateliers par André Lagathu co-animateur de la commission économie



## Annexe 1

### Quelques réflexions et propositions du Conseil de développement

**Le Conseil de Développement souligne qu'une des orientations stratégiques à mettre en avant dans les prochaines années est l'organisation d'une articulation efficace entre l'économie productive et l'économie de proximité pour bâtir des systèmes productivo-résidentiels<sup>1</sup> à l'échelle du Pays de Brest et de l'Ouest Breton.**

En effet les interdépendances entre les territoires productifs et les territoires résidentiels s'accroissent. Ils deviennent de moins en moins distincts et de plus en plus complémentaires sur un bassin d'emploi métropolitain. Les métropoles qui sauront se saisir de cette dynamique en développant leur capital humain et social seront en capacité de créer un écosystème relationnel moteur d'un nouveau développement territorial.

La qualité de vie devient un facteur crucial de développement et il y a de plus en plus convergence entre la dynamique productive et la qualité résidentielle qu'offre un territoire.

Aujourd'hui, la richesse d'un territoire n'est pas seulement ce que produisent ses entreprises mais aussi les revenus qu'il attire et leur transformation plus ou moins grande en activités domestiques et touristiques. Alors que la base économique d'un territoire, constituée par les revenus de la production, est exposée à la concurrence avec les autres territoires, le secteur domestique est moins directement soumis à cette concurrence.

C'est pourquoi en même temps que des actions permettant la consolidation de l'économie productive dans les différentes filières de notre territoire, le Conseil de développement recommande d'ouvrir des actions sur les activités d'économie de proximité et de développer des lieux et des espaces collaboratifs pour articuler ces deux champs du développement économique.

**Cela nécessite la mise en place d'animateur-développeurs territoriaux, au service du développement de l'économie de proximité pour :**

- accompagner l'adaptation aux nouveaux besoins notamment écoute, suivi des personnes, prise en compte des nouveaux besoins en matière de santé, d'accueil, de loisirs, de vie et d'expression culturelles.
- soutenir activement le développement des secteurs d'activités, pourvoyeurs d'emplois et répondant à des besoins en croissance : services à

---

<sup>1</sup> L.DAVEZIES et M. TALENDIER « l'émergence des systèmes productivo-résidentiels »



la personne, économie numérique, éco-activités, économie circulaire, culture, sport, tourisme et loisirs.

- élaborer une politique culturelle à l'échelle du Pays de Brest en concertation avec les acteurs locaux publics et privés.
- Accompagner et valoriser les activités culturelles facteurs à la fois d'attractivité du territoire et de qualité de vie
- valoriser les ressources locales et régionales en tous domaines (matériaux, ressources naturelles, énergie notamment les énergies marines, bois, méthanisation...), y compris ceux de la recherche et des hautes technologies.
- mieux organiser les circuits de consommation et d'approvisionnement en lien avec les coûts de déplacement (tant financiers qu'environnementaux) et la valeur ajoutée de la production, et la logistique urbaine.
- mieux connaître : par des études, suivis, diagnostics, veille pour identifier les besoins non couverts, l'évolution des demandes, des comportements y compris ceux liés aux changements de population sur le territoire, et ceci en différents domaines : hébergements, restauration, commerces, services, culture, loisirs, déplacements...

**D'autre part, le Conseil de développement insiste sur l'importance du changement culturel qui vise à donner une plus grande place à une culture coopérative plutôt qu'à la compétition généralisée.**

Pour cela il propose de :

- Développer des **pôles territoriaux de coopération économique**
- Recenser, imaginer et évaluer les expériences de nouveaux modèles d'organisation de l'activité : centres partagés, mises à disposition de salariés, espaces de Co-Waring.
- Créer des lieux de réflexion autour du "travailler mieux autrement" qui s'interroge sur les enjeux et méthodes pour faire émerger de nouveaux modes d'organisation du travail.

Le Conseil de développement souligne également l'importance de la bonne gouvernance et du dialogue social dans les pratiques des entreprises.

Pour cela il préconise de :

- Mieux connaître et faire connaître le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et promouvoir ses valeurs tout en reconnaissant qu'elles peuvent être partagées par de nombreuses entreprises d'autres secteurs de l'économie
- Favoriser la création de passerelles entre l'ESS et l'économie traditionnelle dans une logique d'échanges réciproques de bonnes pratiques dans le champ de l'éthique et de la responsabilité sociale.
- Développer une réelle coopération entre collectivités locales en matière de développement économique.
- aborder les enjeux de l'économie de proximité et circulaire à l'échelle du pôle métropolitain.



### **Quelle gouvernance pour faire vivre la stratégie métropolitaine de développement économique ?**

Pour faire vivre la stratégie métropolitaine de développement économique, il nous faut mener au fil de l'eau, dans une structure de gouvernance appropriée, une réflexion systémique qui prenne en compte les données et changements structurels tant au niveau local, régional, national, européen que mondial.

Les enjeux sociaux, culturels, de formation, recherche et de cadre de vie ... les défis énergétiques, écologiques, climatiques, démographiques, sont autant de paramètres à intégrer dans une réflexion globale qui doit s'incarner localement.

Mixer culture et économie, culture et industrie, tourisme et agriculture, sphères privée et professionnelle... est également un nouvel enjeu de l'attractivité des territoires afin de faire naître une culture participative entre les différents acteurs économiques.

Pour conclure le Conseil de développement considère que la cohésion sociale d'un territoire est également un facteur de développement économique, autant que la présence d'infrastructures ou d' « emplois métropolitains supérieurs ». Elle n'est pas un effet mais une condition de la croissance économique locale. La cohésion donne à un territoire la « solidité » dont a besoin l'économie pour s'y développer.

**La Métropole et le Pôle Métropolitain du Pays de Brest ont tous les atouts pour renforcer leur cohésion sociale, spatiale et culturelle et ainsi attirer de nouvelles populations.**

## Annexe 2

### Stratégie métropolitaine de développement économique et SCoT

Introduction de Guy Jourden, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest à la table ronde organisée dans le cadre des rencontres du SCOT du Pays de Brest

Vous avez souhaité la participation du Conseil de développement à cette table ronde " **Quelle vision pour le Pays de Brest en 2035 ?**"

Faire de la prospective devient de plus en plus difficile et plutôt que d'élaborer des scénarios possibles, il vaut mieux observer les signaux faibles, les technologies innovantes, les nouveaux comportements dans la société, la famille et le travail. C'est pour cela que le Conseil a souvent vu au-delà de 20 ans.

Nous vivons une situation de crise, la précarité et le chômage frappent en premier lieu les jeunes, les seniors et les plus modestes. Le mal être au travail s'amplifie. Notre société est traversée de fractures, d'incompréhensions, de doutes qui nourrissent l'inquiétude et favorisent l'extrémisme. A cela s'ajoute une crise écologique et un dérèglement climatique dû principalement aux émissions de CO2.

Si le développement économique se poursuit avec les seuls principes actuels de "marchandisation", de rentabilité, de profit à court terme, nous subirons d'ici 2035 de plus en plus de catastrophes sociales et écologiques.

C'est la voie que ne souhaite pas le Conseil de développement !

Bien sûr, la situation de la Métropole, du Pays de Brest et de l'Ouest Breton dépendra pour beaucoup de ce qui se passera d'ici 2035 au plan régional, national, européen et mondial.

Mais nous pensons que face aux mutations en cours toutes les énergies, toutes les idées qui favorisent localement *un développement humain durable, la solidarité, la coopération, le travail "collaboratif" ... d'autres manières de produire et de consommer, l'économie circulaire, les circuits courts, l'innovation sociale, le vivre ensemble, le partage,* doivent être au cœur des politiques territoriales à venir.

Les territoires de proximité comme le Pays de Brest, avec sa métropole, sont des espaces où il est possible d'ouvrir de nouvelles voies vers un développement qui ne se limite pas au calcul du PIB ou à la croissance de la population, mais qui intègre : *l'attractivité culturelle, la vie associative, l'économie sociale et solidaire, la transition écologique et énergétique, l'importance de la dimension*



*sociale et de la citoyenneté y compris dans les lieux de travail.*

Tout cela implique une mobilisation large des citoyens, non pas pour approuver des projets "clés en main", mais pour favoriser leur implication effective en amont et dans le suivi des décisions, ce qui favorisera une appropriation collective.

Le **Conseil de développement** qui a vocation à aider les élus dans leurs réflexions en leur formulant des propositions, en attirant leur attention sur des problématiques nouvelles questionnant leur territoire, en apportant

une vision prospective, en mettant en avant des initiatives balbutiantes, en se faisant l'écho du local au global... est bien sûr un partenaire important pour les collectivités dans cette démarche démocratique et "collaborative".

***Guy Jourden***



## Sommaire :

### **1/ Une métropole accompagnant un territoire élargi à une communauté de 450 000 habitants : Brest et son Pays**

- 1.1 - Une agence d'attractivité page 4
- 1.2 - Une métropole au service de l'Ouest Breton page 5

### **2/ Une transition énergétique et écologique réussie dans un territoire connecté**

- 2.1 Le pays de Brest, territoire durable page 5
- 2.2 - Une modularité de l'offre de transports page 6

### **3 / Une économie innovante et responsable**

- 3.1 - Une transition agricole qui porte ses fruits page 8
- 3.2 - Une économie maritime portée par une stratégie territoriale page 9
- 3.3 - Un soutien aux activités économiques locales dans un système collaboratif page 10
- 3.4 - Le tourisme : plus qu'un acteur économique, un outil pour l'image et l'attractivité du territoire page 13

### **4 / Une gouvernance renouvelée, une mobilisation citoyenne**

- 4.1 Des choix d'aménagements concertés et un projet métropolitain évolutif page 17
- 4.2 - Quelques projets urbains collaboratifs Page 18



## Nous sommes en 2035, quel chemin parcouru depuis 2015 !

La Métropole et le Pays de Brest ont su saisir les signaux faibles de leurs territoires et engager des politiques locales de développement qui associent les citoyens, la société civile organisée et les acteurs sociaux économiques au sein d'une **Conférence Territoriale du Développement Sostenable**.

La stratégie métropolitaine de développement économique et sociale, vivante et enrichie en continu s'est révélée être un moteur pour tout l'ouest breton qui coopère dans de multiples domaines. Présentons ici les grands domaines où les évolutions sont les plus visibles.

### Une métropole accompagnant un territoire élargi à une communauté de 450 000 habitants : Brest et son Pays

La volonté des élus de travailler ensemble, qui avait fait naître le Pays de Brest au début des années 2000, les a conduits à élaborer un nouveau projet de territoire à l'échelle du Pays de Brest devenu Métropole dès 2030, dont les représentants sont enfin élus au suffrage universel. Les compétences en matière de développement économique, de transport, d'environnement, de cohésion sociale, de culture, d'éducation et de vie quotidienne sont désormais déléguées à l'échelle métropolitaine.

Ce nouveau contour de la Métropole brestoise a fait l'objet de nombreux débats citoyens à l'issue desquels a été élaborée

la charte « **Ensemble pour le Pays de Brest, asambles evit ar vro Brest** » qui détermine les modalités de consultation des habitants, leur participation à la détermination des enjeux métropolitains et à l'évaluation des politiques publiques.

Ainsi un forum annuel est organisé dans différents lieux du territoire, utilisant les *visio-présences* ces nouveaux outils de communication, afin de recueillir l'avis des habitants-acteurs du territoire, leurs besoins et leurs propositions d'actions. Ce forum, organisé sur une semaine, prend la forme d'ateliers de réflexion et de co-construction dont la restitution se déroule lors d'une assemblée plénière à la fois laborieuse et festive.

#### UNE AGENCE D'ATTRACTIVITE

Créée en 2016 dans le cadre de la stratégie métropolitaine de développement économique, l'**Agence d'Attractivité** qui

intègre *Brest Terres Océanes* a su s'appuyer sur les grands leviers d'attractivité de l'Ouest Bretagne pour



attirer des investisseurs, des actifs qualifiés et des étudiants.

Elle travaille sur le logement, les déplacements, la culture, le tourisme, le "Marketing Territorial", l'innovation... L'agence bénéficie en outre d'une forte implication des acteurs locaux et de la population issue de la politique

d'innovation sociale mise en œuvre à l'échelle de l'ensemble du Pays de Brest. Cette forte implication des citoyens est issue de la culture « solidaire » des acteurs locaux traditionnellement très impliqués dans l'économie sociale et solidaire.

### UNE METROPOLE AU SERVICE DE L'OUEST BRETON

Le Pays de Brest coopère avec les autres Pays de l'Ouest Breton sur des problématiques communes (mobilité, santé, économie, maritime, transports, culture...). Les ententes signées entre Brest métropole et les communautés de Morlaix, Lannion et Quimper ont été renforcées et produisent leurs effets.

L'expérimentation d'un contrat de réciprocité ville-campagne entre Brest métropole et le Pays du Centre Ouest Bretagne lancée en 2015 a confirmé les complémentarités des territoires et permis des coopérations efficaces alliant développement économique, préservation de l'environnement et bien-être des habitants (santé, culture, loisirs...).

## Une transition énergétique et écologique réussie dans un territoire connecté

### LE PAYS DE BREST, TERRITOIRE DURABLE

**La transition énergétique et écologique** a permis le développement de nombreuses PME/TPE et d'emplois qualifiés locaux dans la rénovation énergétique des bâtiments.

La production d'énergie hydrolienne de 250 MW dans le Fromveur, l'énergie houlomotrice, des méthaniseurs performants, l'éolien terrestre plus productif, la filière bois, les centrales solaires, la multiplication des panneaux

solaires thermiques et surtout des solutions de stockage de l'électricité et d'hydrogène (utilisation du « *power to gaz* »), de méthanation (fabrication de méthane à partir d'hydrogène et de CO<sub>2</sub>), permettent une autonomie énergétique du

territoire à base d'énergies renouvelables y compris pour les liaisons intérieures au Pays avec des modes de transport collectif "décarbonés" à très bas tarifs.

La domotique, le suivi informatique des consommations, ont permis le changement des comportements entraînant une diminution des consommations et permettant des économies substantielles pour tous, entreprises comme particuliers.

Par ailleurs, le développement de carburant GNV (Gaz naturel véhicule), déjà utilisé par les bus de longue date dans l'Ouest (lignes Nantes et Quimper) intéresse de plus en plus les transporteurs routiers bretons. Ses performances environnementales (émission moindre de particules et développement du BIO-GNV très vertueux en terme de bilan carbone) et économiques redonnent de la compétitivité aux produits de l'Ouest breton, au regard des coûts de transports, notamment pour la production agroalimentaires.

Après une lutte de longue haleine contre toutes les formes de pollution, désormais les eaux de surface douces et marines ainsi que les eaux des nappes souterraines du Pays de Brest ont atteint une qualité supérieure à celle exigée par l'Union Européenne. Elles permettent à la fois une alimentation sécurisée de la population ainsi que des écosystèmes productifs en préservant la biodiversité. De nombreux aménagements permettent désormais aux eaux pluviales de s'infiltrer

## UNE MODULARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORTS

Nous sommes en 2035, le Pays de Brest va célébrer les 18 ans de **son Plan de déplacement métropolitain**, c'est-à-dire la politique soutenable de transports publics, construit autour de la nécessaire

dans les sols ou d'être ralenties pour éviter les inondations néfastes. La Trame Verte et Bleue a permis la mise en place de corridors écologiques faisant « déborder la campagne » et de reconsidérer la place de la nature en ville.

### **Être une Smart City, ville intelligente et intelligente**

Utilisant toutes les technologies pour rendre la ville évolutive, flexible, efficiente, la Métropole a créé un laboratoire des usages :

- open data, mobilité, énergie, accessibilité, culture, éducation, avec une participation des citoyens mais également des visiteurs.

L'ensemble des habitants du Pays de Brest en tant qu'usagers de la Métropole est invité à participer à ce laboratoire d'idées.

Un temps fort est organisé chaque année (*Brest smart spring*) afin de déterminer ensemble les actions prioritaires au service d'un territoire durable dans tous ses sens, environnemental, économique et social.

Cet engagement citoyen permet de développer une qualité de vie, qui attire de nouveaux habitants, malgré la raréfaction des finances publiques.

complémentarité des divers moyens de transports publics et privés.

Si l'offre de transports en commun est privilégiée et articulé avec les TER et TGV



pour optimiser l'accessibilité de Brest et son ouverture vers les autres villes bretonnes et européennes, une offre globale est désormais offerte sur l'ensemble du Pays où modes actifs, bus, tram, tram-train, téléphérique mais aussi transports collaboratifs et de partages (*e-pouce*, *vélolibbrest*, *autolibbrest*, ...) sont accessibles de n'importe quel lieu du Pays de Brest.

La voiture individuelle, reine de la fin du XXème siècle, a cédé sa place aux cyclistes, rollers, patinettes,... et surtout aux piétons, non seulement dans la Métropole mais aussi dans l'ensemble du Pays, avec des parcours agréables, sécurisés, éclairés, disposant d'espaces de repos réguliers, voire ludiques pour certains, permettant à toutes et tous de les utiliser de l'enfance aux âges les plus avancés, à quelque moment du jour ou de la nuit.

L'offre de transport répond d'abord aux besoins des citoyens, et aux enjeux économiques et sociaux, dont les enjeux environnementaux. Grâce aux outils digitaux, la population du Pays de Brest est synchronisée avec l'ensemble des réseaux de transport public et de partage pour optimiser ses déplacements. Selon les besoins des entreprises, des modes de transport particuliers peuvent être mis en œuvre, entrant dans le plan de déplacement métropolitain.

Dans chaque entrée de la Métropole, et des villes, une offre parking-relais avec bornes électriques et places réservées à l'auto-partage et point *e-pouce*, permettent d'utiliser les réseaux tram-train, bus, *vélolibbrest*, modes doux est intégrée,

optimisant les liaisons avec le centre-ville/bourgs.

**L'aéroport de Brest-Bretagne est un hub régional.** Relié au réseau ferroviaire breton, il est à 10 mn du centre -ville de Brest, 20 mn de Morlaix, 30 mn de Quimper, 50 mn de Lorient.

Venant compléter l'offre de Nantes-Atlantique, il est devenu le 2<sup>ème</sup> aéroport breton de moyens courriers vers l'Europe, l'Afrique et les Caraïbes. Grâce à ses destinations, des prix raisonnables sont proposés pour des destinations quotidiennes vers Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, et aussi Londres et Bruxelles. L'aéroport à vocation industrielle de Lannion complète raisonnablement l'offre aéroportuaire de l'Ouest breton.

**La nouvelle gare de Kerscao**, au Relecq-Kerhuon, constitue **le nouveau pôle d'échange multimodal** TER/transports urbains/VL de la Métropole.

La création d'une véritable liaison ferroviaire Brest-Landerneau-Quimper a permis de développer les relations entre les 2 villes et la Bretagne Sud, de diminuer le trafic routier et d'améliorer sensiblement les échanges avec Lorient, Nantes, Bordeaux.

Les liaisons entre Landerneau et le pôle d'échanges multimodal de Brest se font en Tram Train rapides. Les Liaisons ferroviaires Lannion-Brest et Roscoff-Brest sont nombreuses à des tarifs bas pour favoriser les échanges, y compris en matière de transport de marchandise.

**Le transport maritime de passagers** dans la Rade de Brest s'est fortement



développé avec des navires électriques et à l'hydrogène qui assurent des liaisons régulières (Brest-Presqu'île de Crozon, Brest-Plougastel-Daoulas). Utilisées quotidiennement par les travailleurs des deux côtés, elles sont aussi des outils de promotion touristique, avec des offres permettant de découvrir la Rade et ses rives.

### **Une accessibilité numérique à la pointe.**

A l'image des salles de télé-présence interconnectées en vidéo haute définition et audio de qualité CD mises en œuvre par l'Université européenne de Bretagne au début du XXIème siècle, les outils collaboratifs permettent un partage de présentation et de documents haute définition ; ils sont à disposition des

habitants dans l'ensemble des pôles structurants du Pays de Brest. Au-delà de cette dynamique impulsée par l'UeB C@mpus, ces outils évitent de nombreux déplacements et facilitent au quotidien les activités des acteurs économiques du Pays, avec des possibilités de télé-travail étendues et de qualité. En complément de ces outils, des bornes « visio – interactives » sont installées dans toutes les communes pour favoriser l'accès aux services publics et éviter des déplacements.

Cet accès aux services bénéficie d'un accompagnement par des personnels qualifiés, il a été plébiscité par la population, notamment pour le lien intergénérationnel qu'il stimule.

## **Une économie innovante et responsable**

### **UNE TRANSITION AGRICOLE QUI PORTE SES FRUITS**

Une agriculture périurbaine de qualité, diversifiée, et assurant un revenu correct au producteur s'est développée, amenant la valeur ajoutée au plus près des exploitants. Les pratiques agronomiques soutenables, l'agro-écologie et l'agriculture biologique ont été encouragées dans l'ensemble du Pays de Brest.

Cette production de qualité et de proximité est en phase avec la demande des citoyens.

***Le Pays de Brest a mis en place un système alimentaire "territorialisé",*** avec une logistique de distribution, d'approvisionnement (circuits courts...), des outils de transformation locaux et un abattoir public de proximité.

Ceci a permis une "relocalisation" de l'économie alimentaire avec la participation des citoyens. Les liens équilibrés avec les distributeurs permettent une redistribution équilibrée de la valeur ajoutée et une reconnaissance du travail des producteurs.

Les liens entre le monde agricole et les habitants du Pays se construisent dans une reconnaissance réciproque, notamment grâce à la diversification des activités des agriculteurs. Ils sont pleinement acteurs de l'indépendance énergétique du territoire (méthanisation, énergies éolienne et solaire), et de l'équilibre environnemental (qualité de l'eau avec la faible utilisation d'intrants chimiques), acteurs de la politique

touristique (hébergement, vente directe, restauration, animations), et ils portent le prolongement hors de la Métropole de la trame verte et bleue inscrite dans le SCoT du Pays de Brest. Cette relation apaisée avec les autres acteurs du territoire et l'innovation menée dans ce secteur pour une production durable et de qualité fait partie des éléments forts de l'attractivité de la pointe de Bretagne.

### UNE ECONOMIE MARITIME PORTEE PAR UNE STRATEGIE TERRITORIALE

La **stratégie maritime et littorale du Pays de Brest** permet de développer des activités économiques et de l'emploi, dans le respect de l'environnement et des ressources naturelles.

S'appuyant sur les activités traditionnelles, pêche, construction & réparation navale civile et militaire, sciences de la mer..., la Métropole et le Pays de Brest ont développé d'autres activités : énergies marines, réparation de plateformes, création d'une filière algue à forte valeur ajoutée, développement des biotechnologies marines et production de micro-algues.

Ce sont aussi les **flux logistiques maritimes** et l'autoroute de la mer *Atlantis* qui permettent désormais aux producteurs et industriels de l'Ouest Breton d'exporter leur production vers la Grande-Bretagne,

l'Irlande, l'Espagne et le Portugal. Les navettes de conteneurs mises en service en 2015 se sont développées (vers les ports régionaux, Bordeaux, Nantes, Le

Havre) en lien avec la gare de fret ferroviaire construite sur le port.

**Une stratégie locale de développement des activités liées à la mer (SLDAM)** a été initiée en 2016 dans le cadre de la stratégie maritime régionale.

Avec l'ensemble des acteurs de la mer et du littoral locaux déjà présents dans le réseau régional *Melglaz*, cette réflexion prospective permet une appropriation collective des enjeux du développement des activités maritimes du Pays de Brest, dans des domaines aussi divers que : les activités portuaires, les transports maritimes et l'intermodalité (fret et passagers), la pêche et l'aquaculture, la construction et réparation navale civile et militaire, la sécurité en mer, le nautisme, le tourisme littoral et de croisières, la culture, la connaissance et la protection du patrimoine naturel et anthropique, l'éducation à la mer et aux métiers de la mer, l'innovation et les nouveaux usages de la mer comme les énergies et les biotechnologies marines, sans que cette liste soit exhaustive.

La reconnaissance de l'expertise scientifique et d'innovation du **Campus mondial de la mer** autour des chercheurs et formations ne cesse de s'affirmer, attirant des étudiants et des chercheurs du monde entier, en lien avec les autres secteurs de recherche performant du territoire, notamment en technologies de l'information et de la communication, et en santé.

Né de la réflexion collective autour de la SLDAM au sein du Pays de Brest, avec les acteurs du réseau régional « *Melglaz* » et porté par la Métropole, le **Port Center créé sur le Polder** est un véritable lieu d'échange et d'éducation à la mer. Il est géré par un conseil associant la Métropole du Pays de Brest, les représentants de l'éducation, les professionnels de la mer et particulièrement le Campus de la Mer.

En phase avec un plan climat énergie du Pays de Brest, le territoire a su mettre en œuvre une politique **de gestion intégrée des zones côtières** exemplaire,

### UN SOUTIEN AUX ACTIVITES ECONOMIQUES LOCALES DANS UN SYSTEME COLLABORATIF

Promouvoir une économie durable, c'est réfléchir dès leur conception à la vie des produits et des services, tout en prônant la solidarité et la coopération ; **le Pays de Brest s'implique dans l'économie circulaire** qui évite les déchets et diminue le coût des matières premières, en recyclant les produits manufacturés.

Cette économie circulaire s'appuie sur des PME/TPE de recyclage, de réparation et réutilisation d'appareils, grâce à la vulgarisation des techniques d'impression 3D notamment, et aussi d'écoconception,

s'appuyant sur une gouvernance innovante, associant les différents acteurs locaux, en étroite collaboration avec le Parc Naturel Marin d'Iroise et le Conseil départemental du Finistère. La prise en compte de la variation du niveau des mers et des risques associés, submersion marine et érosion côtière notamment, est maintenant effective. En exploitant les possibilités des modèles numériques, adaptés localement, des simulations fines ont permis d'identifier des points de vulnérabilité très localisés du littoral et de mettre en place une information précise de la population. Les moyens techniques et financiers sont mis en œuvre pour adapter les différentes infrastructures littorales (digues, cales, quais, réseaux d'assainissement) ou pour déplacer certaines zones d'activités.

d'écologie industrielle et territoriale, qui créent de la valeur et de l'innovation et surtout de l'emploi local non-délocalisable.

Cette approche s'appuie sur le développement territorial grâce à l'économie de la fonctionnalité, une démarche qui privilégie l'usage et les services à la possession des produits (santé, mobilité, éducation, aménagement du territoire...). Ainsi, en 20 ans, le partage d'objets ou de services (de la voiture aux outils et aux jardins partagés),

s'est étendu à la mise en communs de services et de savoir-faire grâce à des entreprises innovantes sur les modes d'utilisation et de valorisation économique de ces échanges.

Une stratégie valorisant **l'écosystème métropolitain** pour "réinventer" l'économie locale du Pays de Brest se traduit à travers plusieurs actions :

- développement des circuits courts et de proximité entre acteurs économiques, publics, privés et associatifs,
- mise en place d'un système alimentaire "territorialisé" notamment pour la restauration collective publique, et privilégiant les productions locales,
- utilisation de modes de financement d'entreprises reposant sur le partage et la coopération (finance solidaire, finance participative, coopératives, réseaux d'entreprises, sollicitation de l'épargne locale).

La réalisation d'une **cartographie de l'économie «présentielle»** du territoire (services à la personne, commerces de proximité, bâtiment, activités de loisirs, culturelles et sportives, restauration, tourisme...) permet de valoriser l'initiative et le développement de lieux coopératifs pour la diffusion de l'innovation locale (cantine numérique, fablabs, plateforme pour stimuler le système coopératif, l'économie sociale et solidaire....).

Ainsi, un **pôle d'achat public** regroupe les grands donneurs d'ordre publics (Brest Métropole et CD 29, Université et grandes écoles, cités scolaires, CHRU, ...) pour

permettre aux entreprises locales de mieux répondre aux appels d'offres publics et ouvrant aux TPE/PME la commande publique. Ce pôle se révèle être un instrument efficace pour dynamiser le territoire.

Un soutien public est aussi apporté aux porteurs de la **consommation collaborative**. Ces modes de consommation où l'usage prédomine sur la propriété se sont développés dans tous les domaines et se basent sur le partage, l'échange, le troc, la vente ou la location mais également sur des achats groupés et du financement participatif, et aussi la production contributive, que ce soit pour les AMAP, les *fablabs* ou la *Cantine numérique*. Chaque année, une *Nuit de l'Innovation* est organisée pour choisir les *smart projets* qui viendront enrichir le Pays de Brest.

**L'Économie Sociale et Solidaire** dans le Pays de Brest est un secteur en plein essor répondant à de vrais besoins, contribuant au lien social et souvent porteuse d'innovation sociale avec des formes de travail plus coopératives, plus collaboratives.

Le pôle de soutien à l'ESS, l'observatoire de l'ESS dans le Pays de Brest notamment, ont fait progresser la part de l'ESS dans l'emploi salarié de 16,3% en 2015 à 25% en 2035. (Rappel en 2015 : en France 9,3%, en Bretagne 13,5%).

**Si l'économie collaborative** produit de la valeur en commun c'est pour valoriser l'innovation locale et changer d'échelle pour appréhender l'économie. C'est aussi pour proposer une autre approche de la

distribution de la richesse et du partage du travail.

L'usage des technologies de l'information et de la communication ont permis des gains de productivité très importants reposant la question de l'organisation du travail, de la formation tout au long de la vie et donc des « saisons » et temps de vie.

En 2035, grâce à une vraie réduction de la consommation des énergies fossiles, et sous l'effet des grandes migrations de populations vers l'Europe depuis 20 ans, les rapports de production et à la production ne sont plus ceux du début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Cela a permis **un changement structurel de l'organisation du travail**, plaçant chaque personne/citoyen au centre des préoccupations, sortant du rapport financier capitalistique, pour s'ouvrir au territoire et porter un développement harmonieux, respectueux de l'environnement humain et naturel. La transparence des choix économiques et donc de leurs conséquences sociales et locales, est une demande citoyenne qui s'est affirmée, amenant à une transversalité des choix économiques associant les entreprises et avec toutes les composantes locales (Métropole du Pays de Brest, Conseils Régional et départemental).

### **Un dialogue social territorial au service d'une économie du 21<sup>ème</sup> siècle**

S'appuyant sur l'étude du CESER de juin 2015 « *pour des activités industrielles créatrices d'emploi durable en Bretagne* », la métropole du Pays de Brest a mis en

place une **Conférence Locale sur les enjeux industriels** qui anime un dialogue social territorial sur le développement économique, l'emploi durable, la formation, l'innovation sociale.

Cela permet une meilleure anticipation des mutations industrielles, une gestion de l'emploi et des qualifications et formations au niveau du bassin d'emploi. La **Conférence sociale territoriale** se réunit régulièrement pour développer la transversalité des filières l'emploi et la formation, et notamment l'accès aux jeunes à leur premier emploi mais aussi le suivi des personnes licenciées lors de plans sociaux d'entreprises, en veillant à maintenir l'égalité femmes/ hommes.

La création en 2017 d'une **Plateforme d'appui aux mutations économiques du Pays de Brest** (suite à l'expérimentation faite en 2015 sur Morlaix) facilite la coordination des acteurs socio-économiques. Elle a pour objectif de maintenir les salariés dans l'emploi et d'éviter les licenciements économiques.

L'engagement des différents acteurs permet de répondre aux besoins des entreprises, des salariés en fin de parcours professionnel, des futurs salariés, des professionnels de la formation et de l'emploi, des représentants des branches professionnelles.

Cela conduit à de nouvelles formes d'emplois répondant à des aspirations sociales, à des besoins entrepreneuriaux, notamment des modes de travail plus collaboratifs, reposant davantage sur la coopération que sur la mise en

concurrence, et à des organisations du travail plus horizontales.

### **La culture : élément essentiel de la cohésion sociale et de l'innovation**

Dans le Pays de Brest, la culture est un acteur économique essentiel qui agit tel un vecteur de rayonnement, d'attractivité, de dynamiques financières et surtout comme une des dimensions essentielles du vivre ensemble, un moyen d'expression des diversités, un facteur de lien et de solidarité, d'éducation, d'identité construite et partagée par une expérience ou une pratique communes.

Les élus et les acteurs culturels du Pays ont construit une politique culturelle au service de de l'ensemble la population du Pays de Brest. Cela contribue chaque jour à la qualité de vie et à l'attractivité, offrant une image dynamique et innovante de l'art et la culture à la pointe de la Bretagne. Toutes les initiatives culturelles, mêmes les plus minimes, sont identifiées et valorisées.

Cette politique culturelle se construit et se consolide en permanence à travers une rencontre annuelle des acteurs qui contribuent à son programme d'action, l'évaluent et la font évoluer. Le fonctionnement en réseau des acteurs culturels favorise les collaborations entre les communes et la multiplicité de l'offre, voire sa complémentarité. Les cahiers des charges des équipements et des événements, incluent un principe de responsabilité sociale et territoriale en direction des artistes locaux.

Les pratiques culturelles numériques participatives font apparaître de nouveaux médias, et engendrent de nouveaux métiers, de nouveaux espaces, souvent ouverts. Si le Plateau des Capucins, le Quartz, le Fonds Hélène et Edouard Leclerc et la Cité de l'art contemporain de Landerneau sont les phares de cette profusion culturelle et artistique, ils éclairent un fourmillement d'initiatives et d'actions sur l'ensemble du territoire. Le lien économique avec le tourisme est aujourd'hui mis en avant.

### **LE TOURISME : PLUS QU'UN ACTEUR ECONOMIQUE, UN OUTIL POUR L'IMAGE ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**

Longtemps, le Pays de Brest n'a pas cru au tourisme comme vecteur de développement économique. Aujourd'hui il constitue l'un des piliers de l'attractivité et de l'économie de la Métropole du Pays de Brest.

Cette faiblesse et donc son manque de visibilité dans le paysage touristique

régional et national, s'est révélée comme son principal atout : le terrain était vierge pour définir un positionnement et élaborer **une stratégie enrichissant l'image et l'attractivité du territoire, dans une perspective globale de développement durable.**

La première étape : la création en 2015 de **Brest Terres Océanes**, a changé la donne puisqu'elle a permis de donner corps à une volonté politique à l'échelle du Pays.

L'éloignement des grands foyers de peuplement européens, un climat océanique, mais surtout une méconnaissance des atouts de la pointe Bretagne, n'apparaissaient que comme des handicaps. Aujourd'hui ce sont devenues des atouts, car le Pays de Brest a été mieux préservé des erreurs ou errements d'aménagement touristique que d'autres territoires, et mieux préservé du changement climatique qui a pénalisé

d'autres régions européennes. Ainsi, le champ était libre pour construire une stratégie basée sur un positionnement marketing différentiel, puisant dans la "naturalité", l'authenticité et la préservation du Pays de Brest.

**A l'aube de la saison touristique 2035**, le Pays de Brest est une destination touristique européenne qui mise sur son positionnement de fin de la terre et "far west" quasi insulaire et mystérieux, au cœur d'un océan puissant, vivant, remuant ; où la terre et l'océan s'entremêlent, s'influencent, tant à travers ses paysages que ses cultures et sociétés.

*Force du mystère, force de la nature, force de l'humain.*

En valorisant un patrimoine naturel quasi intact, ou très peu aménagé, le Pays de Brest propose un tourisme écologique, offrant un patrimoine bâti (militaire, religieux, maritime, agricole, industriel)

préservé et méconnu, au sein et en prolongement de ce patrimoine naturel. Le Parc Marin d'Iroise a porté l'espace maritime et ses activités au plus haut niveau qualitatif, tout comme le Parc naturel Régional d'Armorique met en avant l'espace rural et la Rade de Brest. Et dans ce patrimoine immatériel historique et culturel, Brest occupe une place particulière, où la labellisation, *Ville d'art et d'histoire*, apporte un regard positif sur le patrimoine et le passé de cette ville longtemps tourmentée.

Evidemment, et parce qu'on est aussi en France, la gastronomie met en avant les produits locaux très identitaires : fraise, coquille Saint Jacques, huîtres, autres produits de la terre et de la mer issus de filières durables et d'entreprises responsables et innovantes. qui ouvrent leurs portes au public (réseau des restaurateurs et de producteurs).

Née de la mobilisation de tous les acteurs dans une démarche de co-construction (professionnels du tourisme et du nautisme, collectivités territoriales, associations de l'environnement, du patrimoine, et aussi les principaux acteurs économiques du territoire, agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, loueurs, commerçants...), un consensus a permis de parvenir à ce positionnement différentiel et de bâtir une stratégie offensive.

Grâce à l'investissement des collectivités publiques, des acteurs économiques et des habitants pour l'amélioration des pratiques agricoles, de la qualité de l'eau (mer et rivières), le développement des énergies renouvelables, des pratiques

respectueuses de l'environnement, une qualité des espaces et de vie est reconnue et recherchée.

**La mer** est fortement mise en avant, avec un panel large d'activités nautiques (maillage de ports de plaisance et d'escale, petits et grands), de mouillages, de cales, de services, pour les randonneurs nautiques ; associations d'initiation ou de perfectionnement pour les amateurs d'activités nautiques de loisir ou de compétition; bateaux de promenades, modernes ou traditionnels, lignes régulières de transport maritime), de grands événements comme les Fêtes Maritimes mobilisent toute la rade et associent ses ports. L'installation de grandes compétitions nautiques, semaines de la vitesse et les départs de Transocéaniques, ont ajouté un cachet innovant et perpétuent la tradition maritime, de voyages, d'exploration et d'innovation du Pays de Brest.

La richesse et la diversité de ses propositions satisfont de nombreux publics sur ce territoire qui ne se limite pas à la mer : chemins de randonnée ; patrimoine architectural, historique, militaire, religieux, rural et urbain, découverte des activités économiques industrielles.

**La rade de Brest** constitue maintenant un espace touristique cohérent et coordonné, marqueur identifiant pour le Pays.

L'image de la Rade enrichit la notoriété de la destination *Brest Terres Océanes* en complément des espaces traditionnellement identifiés : les îles, les Abers... Son climat et ses paysages "doux", intimes, complètent ceux plus

"sauvages" du littoral. La marque "rade de Brest" dont se sont dotés certains producteurs, agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs créateurs et artistes... confirme le niveau de qualité et de notoriété acquis récemment par cet espace.

### **Une offre diversifiée a permis de conforter l'économie touristique**

Dans cette région, la ténacité, le dynamisme et la créativité solidaires de ses habitants ont créé un modèle touristique préservant et utilisant les richesses et matériaux naturels du territoire pour développer un tourisme identifiant, écologique, porté par les qualités humaines pour développer un accueil chaleureux où les visiteurs sont invités et amenés à découvrir et partager l'identité culturelle, les spécificités économiques, les événements culturels, maritimes et terrestres.

En multipliant des offres adaptées, le territoire est parvenu à attirer des visiteurs en dehors des périodes de forte fréquentation touristique : le printemps et l'automne offrent douceur, quiétude, paysages, lumières et les événements naturels (grandes marées, tempêtes) offrent des expériences inoubliables.

Les Capucins à Landerneau et ses expositions exceptionnelles ont acquis une réputation internationale à l'instar de grandes villes telles que Bilbao. Outre « Les Capucins » Landerneau, attire de nombreux artistes de renommée internationale qui ont investi la ville et permis la réhabilitation d'un patrimoine

historique exceptionnel qui fait la joie de nombreux visiteurs du monde entier.

Des grands équipements attractifs (Les Capucins à Landerneau, Océanopolis, le Château et le Musée de la Marine, le Conservatoire botanique, l'abbaye de Daoulas, la Récré des 3 Curés,...) permettent de structurer des offres forfaitisées permettant de renvoyer le public touristique vers des lieux plus modestes, mais tout aussi porteurs de l'image du territoire.

Le nouvel espace urbain des Capucins à Brest, au sein du quartier historique de Recouvrance, a ouvert un centre d'interprétation dédié à l'histoire de Brest, à son patrimoine tant matériel qu'immatériel. Le téléphérique urbain qui le relie au centre-ville constitue une attraction touristique.

Même si elle s'est élargie, la fréquentation prépondérante reste estivale et calée sur les périodes de vacances, amenant un tourisme familial.

Ainsi, **l'offre d'hébergement s'est diversifié**, pour répondre à toutes les attentes, proposant l'hôtellerie traditionnelle et de plein air, le locatif, les chambres d'hôtes, l'accueil à la ferme, ont intégré des labellisations de développement durable, enrichis d'alternatives, au plus près de la nature qui sont venues enrichir l'offre.

De grands opérateurs (Pierre et Vacances, VVF...) ont misé sur cette attractivité nouvelle et ont ouvert des structures d'hébergement là où elles manquaient. Un centre de balnéothérapie

a ouvert ses portes dans l'ancien moulin à marée de Logonna-Daoulas en lien avec des activités nautiques de plein air.

S'appuyant sur cette image et notoriété nouvelles, ainsi que sur son tissu économique spécifique (entreprises innovantes, secteur associatif, instituts de recherche scientifiques et technologiques,...) le **tourisme d'affaires** s'est développé, grâce à l'ouverture d'une résidence hôtelière 4 étoiles dans la métropole brestoise, irradiant sur le territoire et le valorisant, venant compléter l'offre de salles de séminaires et de congrès existant dans le Pays.

Après presque 20 ans d'existence, la stratégie développement touristique du Pays de Brest a permis, grâce à un travail collaboratif, de :

- donner une image positive, identifiante et cohérente au territoire,
- développer un esprit d'accueil (professionnels du tourisme, commerçants, habitants, ...),
- construire une offre très diversifiée pour tous publics, basée autant sur l'authenticité que sur la modernité,
- commercialiser collectivement la destination,
- soutenir des projets de développement structurant,
- coordonner les stratégies et les acteurs publics et privés,
- former les acteurs,



- animer le territoire,
- développer sur des problématiques partagées, des partenariats avec les

territoires associés à la métropole dans le cadre d'une complémentarité stratégique de territoires identifiés.

## Une gouvernance renouvelée, une mobilisation citoyenne

### DES CHOIX D'AMENAGEMENTS CONCERTES ET UN PROJET METROPOLITAIN EVOLUTIF

Face à la demande citoyenne de comprendre et partager les choix faits pour les grands investissements publics (aéroports, lignes à grandes vitesses, canaux, tunnels,...) parfois réalisés au profit de grands groupes privés ou pour l'intérêt d'un territoire plus qu'un autre, des réflexions citoyennes viennent nourrir les débats, au-delà des anciennes enquêtes d'utilité publiques, qui ont montré leurs limites.

La planification Etat-Région, à 20 ou 30 ans, n'est plus en mesure de dessiner l'avenir d'un territoire, et le changement d'échelle de réflexions et surtout de concertation s'est affirmé depuis une vingtaine d'années.

Un réel changement de la participation citoyenne est advenu depuis 2020, avec la désignation d'un tiers des représentants des conseils de collectivités par tirage au sort ; avec des mandats de deux ans, et associé au non-cumul des mandats, cela a permis de plus impliquer les populations et de diversifier les acteurs politiques.

Les projets d'aménagement d'hier, devenus infrastructures d'aujourd'hui, sont

évalués au vu de leurs avantages ou inconvénients pour la société, le territoire à travers des dispositifs permettant d'ajuster, voire d'augmenter ou de réduire chaque projet en temps réel et avec l'ensemble des acteurs représentant les populations (élus, entreprises, associations, syndicats,...). Arrêter ou adapter un projet n'est plus ressenti comme un échec politique mais comme une vraie faculté de compréhension des enjeux évolutifs des populations et des territoires.

Etre convaincu ensemble des enjeux du projet métropolitain est une action qui doit se tenir de façon permanente dans un espace dédié à la fabrique du projet métropolitain.

Ce lieu de débat et de partage : **la Conférence Territoriale du Développement Durable**, est déclinée en groupes de travail thématiques, avec une gouvernance qui cherche encore sa voie.

Actuellement, c'est une équipe plurielle composée d'élus et de représentants des acteurs économiques et sociaux qui a un rôle transversal d'animation et de propositions pour soutenir projets et

actions à plusieurs échelles du territoire, comme l'était le SCOT dans sa définition juridique.

### QUELQUES PROJETS URBAINS COLLABORATIFS

La métropole du Pays de Brest reconnaît **l'importance des associations dans l'économie locale** et leur apport à la cohésion sociale.

Pour soutenir le monde associatif et favoriser leurs projets et développements, des actions ont été mises en œuvre autour de 3 axes essentiels :

- Formations en droit, de la comptabilité, de la communication, du management...
- Groupement de ressources en GRH et comptabilité
- Annuaire des associations du territoire.

La création de **Réseaux d'Echange Réciproques de Savoirs (RERS)** a permis à des « groupes » sans cadre juridique dont les membres donnent et reçoivent des savoirs et savoir-faire de fonctionner à l'échelle de la métropole, des EPCI, d'une commune, d'un quartier, d'un établissement scolaire, ou d'une entreprise... pour construire et présenter des projets d'organisation des temps de vie, de la ville, des liens sociaux.

#### Les plateformes collaboratives

Des plateformes collaboratives utilisant les technologies de l'information et de la communication se développent avec des

points d'accès public de qualité dans tous les quartiers de toutes les communes.

Elles répondent à des besoins de travail et de collaboration à distance entre participants sur l'espace métropolitain. Intégrant des solutions participatives, elles apportent de réelles solutions aux contraintes logistiques et financières qu'engagent des réunions physiques et participent à la réduction des déplacements, même si elles n'ont pas vocation à remplacer la richesse des relations et des échanges en présence physique. Elles peuvent être créées pour un événement.

#### Un accès au logement diversifié

Les coopératives d'habitation sous formes de sociétés coopératives ou de sociétés coopératives et participatives ont été encouragées par des aides de l'Etat et des collectivités locales. C'est une troisième voie d'accès au logement entre location et propriété.

La colocation, l'habitat groupé s'inscrivent dans le contexte de la crise du logement, de la prise de conscience écologique et du vieillissement de la population. Ils confirment l'essor de l'empathie et du lien social, en permettant notamment d'accompagner l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible, mais aussi des jeunes adultes dans un voisinage diversifié.

Contributeurs :

- ✓ Emilie Cariou – ADESS Pays de Brest
- ✓ Bernard Collobert, animateur de la Commission Aménagement, développement durable
- ✓ Bernard Fourdan, GRDF
- ✓ Yann Gouzien, Président d'honneur
- ✓ Chantal Guillerm, animatrice du groupe de travail Rade de Brest
- ✓ Alain Hindré et Bernard Simon, Chambre d'agriculture du Finistère
- ✓ Patrick Jagaille, animateur de la commission veille et prospective
- ✓ Guy Jourden (CGT), Président du Conseil.
- ✓ Yves Jullien, animateur du groupe de travail Rade de Brest
- ✓ Sylvie Mousset, SNCF
- ✓ Rose-Marie Robert (CFDT)
- ✓ Jean-Yves Piriou, Eau et Rivières de Bretagne

Cohérence et mise en page : Yvonne Bouvet, Maryse Larpent